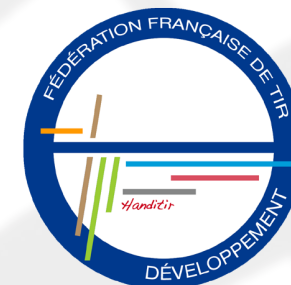


Cette fiche méthodologique est un cadre pour vous aider à décrire votre expérience en lien avec les priorités du Ministère en charge des sports et la politique de la FFTir. Elle pourra être intégrée dans l'espace « Développement » du site Internet fédéral, dans un des onglets « Réseau d'expérience ». Pour être mise en ligne, l'action doit avoir été réellement conduite, jusqu'à l'étape d'évaluation.



### Thématiques visées :

- Développement du Tir sportif,
- Développement durable,
- Valeurs du sport,
- Santé,
- Féminisation,
- Handicap,
- Scolaire et universitaire,
- Entreprise.



Lors de la rédaction de votre fiche « Partage d'expérience », gardez à l'esprit qu'elle vise à :

- **DONNER ENVIE** à d'autres acteurs de la FFTir de mettre en place une action similaire,
- Mettre en évidence **LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RÉUSSITE** du projet,
- **PARTAGER UNE EXPÉRIENCE**, même imparfaite. Ceci implique par exemple la mise en évidence des difficultés rencontrées et des pistes de remédiations identifiées.

Votre fiche est une présentation synthétique de votre action. Ne pouvant pas tout dire, faites des choix pour aller à l'essentiel. Cependant, des documents pourront être joints, en annexe, pour compléter la description.

Pour toute difficulté, n'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse mail du département développement :

[developpement@fftir.org](mailto:developpement@fftir.org)

Merci d'avance pour vos contributions.

L'équipe du département Développement  
de la Fédération Française de Tir.

PRÉSENTATION

FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »

HANDITIR - PARATIR

**Titre :**  
**Mise en place d'un Collectif Régional d'Entraînement Para-tir (CREH)**

**Auteur :**  
Ligue Régionale de Tir de Bretagne  
Maud Seus-Caradec Assistante Technique Régionale [atr-tir.bretagne@orange.fr](mailto:atr-tir.bretagne@orange.fr)

**Date de publication :**

**Public cible :**

Ligue ou Comité Départemental mettant en place des stages Para-tir

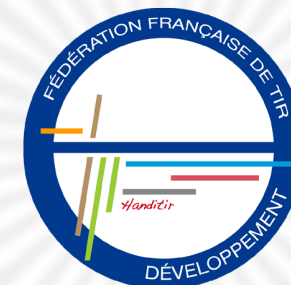
Tireurs compétiteurs en situation de handicap  
Minimes à S1/D1 (< 35 ans), filles et garçons, pistolet et carabine  
Licencié(e)s dans un club de la Ligue de Bretagne  
Pas de sélection de niveau sportif à ce jour

**Objectif et contexte :**

Fin 2016 la FFTir a reçu délégation du ministère en charge des sports pour le Para-tir. La Ligue de Bretagne a souhaité s'impliquer fortement dans le développement de cette discipline à son échelle. La volonté du "tirer ensemble" était déjà présente dans de nombreux clubs bretons, avec des structures adaptées et un encadrement commun valides/handi.

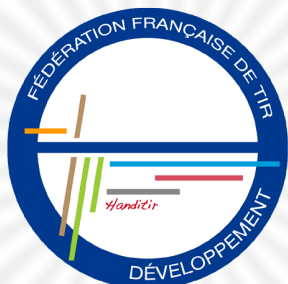
Les objectifs du Collectif d'Entraînement Régional Para-tir (CREH) sont répartis sur plusieurs saisons, avec 2020 en ligne de mire pour une organisation totalement équivalente au Collectif d'Entraînement Régional (CRE, Collectif valide déjà pré-existant), tant en terme d'aides aux tireurs, de fréquence et intensité des regroupements, de performance de la structure et de sélection préalable à l'intégration...

Information et incitation des clubs de la Ligue à s'inscrire à l'[Handiguide des sports](#) en action parallèle.



**OBJECTIF ET CONTEXTE**

**FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »**  
HANDITIR - PARATIR



## Descriptif de l'action :

Etapes clés :

- \* 2017 : Préparation du projet avec mise en place d'échéances jusqu'en 2020
- \* 2017-18 : premiers regroupements à 10m uniquement, formation de l'encadrement Ligue, ouverture partielle des aides aux tireurs, pas de sélection pour l'intégration au CREH
- \* 2018-19: augmentation des regroupements 10m, mise en place des premiers regroupements 25-50m, ouverture totale des aides aux tireurs, mise en place de la différenciation avec les partenaires d'entraînement, formation du médecin de la Ligue à la classification des athlètes Para-tir
- \* prévision 2019-20: Ajout d'une phase de sélection-positionnement en amont du 1er regroupement CREH de la saison, Augmentation des regroupements 25-50m, Ajout d'intervention extérieures ponctuelles, Ajout d'un stage de cohésion pour l'ensemble des structures d'entraînement de la Ligue

Les ressources financières :

- \* Fonds propres de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne
- \* Sollicitation des partenaires publics et privés

Les ressources humaines:

- \* Bilan, axes d'évolution et planification par l'ATR
- \* Encadrement par les membres de l'Equipe Technique Régionale
- \* Rôle de conseil et soutien du Département Développement et de la filière Para-Tir FFTir

## Bilan :

### Points forts:

- \* La Ligue de Bretagne se dote ainsi du 1er Collectif Régional Para-tir sur le plan national
- \* La Ligue de Bretagne dispose de structures d'entraînements pour 3 des 4 disciplines de Haut Niveau
- \* Des échanges très riches avec les différents acteurs
- \* Amélioration de la communication autour des différentes actions de la Ligue, ainsi qu'auprès des partenaires publics et privés.

### Points améliorables:

- \* Freins liés au matériel des tireurs, notamment les tables de tir
- \* Prise d'expérience progressive de l'équipe encadrante
- \* Recherche de compromis entre le cadre pré-existant du CRE et les spécificités du CREH

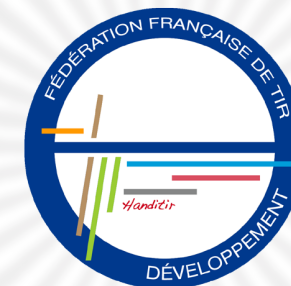
## Aller plus loin :

Voir les plan d'action de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne depuis 2017-2018

Solliciter directement l'ATR pour plus de renseignements sur la progression des objectifs de structure

Solliciter directement l'ATR pour les différents dossiers d'aides aux tireurs

Mail ATR : [atr-tir.bretagne@orange.fr](mailto:atr-tir.bretagne@orange.fr)

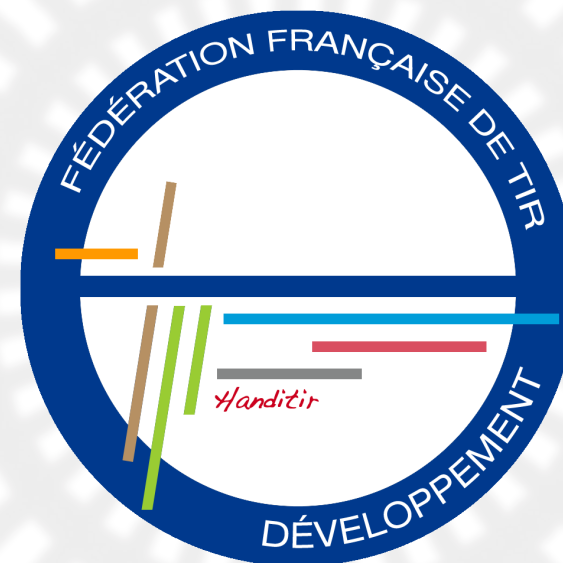


**BILAN**

**FICHE « PARTAGE D'EXPÉRIENCE »**

**HANDITIR - PARATIR**

N° de licence : .....03433387.....  
Nom : Seus-Caradec.....  
Prénom : Maud.....  
Fonction au sein de la structure :  
.....ATR.....  
Adresse mail : atr-tir.bretagne@orange.fr.....



Je soussigné(e) .....Seus-Caradec Maud....., certifie

- avoir l'accord du Président de l'association dans laquelle a eu l'action pour la diffusion de cette fiche sur le site Internet de la FFTir,
- que l'action décrite a effectivement été mise en œuvre.

Si les documents fournis contiennent des photos, je certifie avoir eu l'accord des personnes figurant sur celles-ci pour leur diffusion.

Date : .....11 février 2019.....

